Axe 5: ADMINISTRATIF - RESSOURCES HUMAINES

# Module n°1 : Module 1 : Prendre ses fonctions de responsable / chargé de formation continue

#### Contexte

Dans un contexte d'évolution et de transformation permanente des métiers de la fonction publique hospitalière, la mise en œuvre de la gestion prévisionnelle des métiers et des compétences (GPMC) est inscrite comme une priorité du projet social de nombreux établissements de santé. Pourtant, le déploiement de cette démarche et de ses outils ne va pas de soi et soulève de nombreuses difficultés. La politique de formation constitue un axe clé de la GPMC. Elle est élaborée en cohérence avec les orientations du projet d'établissement et de la politique des ressources Humaines. Les missions du responsable et/ou du chargé(e) de formation continue sont donc primordiales afin de déployer et de coordonner efficacement la politique de formation au sein de l'établissement. Afin de pouvoir au mieux exercer ces missions, le responsable / chargé(e) de formation continue se doit de détenir lui-même les compétences requises et se former efficacement.

### **Objectifs**

#### **Objectif Général:**

- Comprendre les enjeux de la formation continue dans la GPMC de l'établissement
- Appréhender la formation comme un moyen stratégique au service de la performance des établissements

#### **Objectifs Spécifiques:**

- Positionner la fonction du Responsable de la Formation Continue dans l'établissement
- Connaître la réglementation en matière de formation continue et de DPC
- Appréhender la formation dans sa dimension stratégique et opérationnelle
- Identifier les ressources internes et externes à mobiliser

## Renseignements complémentaires

Contacts: Florence Bocquel (f.bocquel@anfh.fr) - Anissa Boukhalfi (a.boukhalfi@anfh.fr)

## **Programme**

Module n°1 : prendre ses fonctions de responsable/chargé de formation continue :

Le métier de responsable formation :

- Compétences et activités, positionnement, relations de travail, contexte et enjeux de la formation, le conseil en formation
- Le cadre réglementaire et les évolutions actuelles et à venir
- Les différents dispositifs et outils de formation et leurs conditions de mobilisation

#### Le DPC et ses exigences :

- Les textes réglementaires, le plan de formation DPC médical et non médical
- La dimension stratégique et opérationnelle de la formation :
- Le plan de développement des compétences
- La cartographie des processus des activités du service de la formation
- L'ingénierie de formation et l'ingénierie pédagogique
- Les nouvelles modalités pédagogiques de formation
- Les partenaires internes et externes de la formation à mobiliser

#### **Public**

Responsables ou chargés de la formation continue au sein de leur établissement.

Nouveaux responsables ou chargés de la formation continue, prenant leur fonction au sein de leur établissement.

**Exercice** 

2024

Code de formation

ADM03

**Nature** 

**AFR** 

**Organisé par** 

**CNEH** 

Durée

14 heures

**Typologie** 

Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences

Date et lieu

**GROUPE 1** 

Du 12 mars au 13 mars 2024

Module 1

Ramonville Saint Agne

**GROUPE 2** 

Du 14 mars au 15 mars 2024

Module 2

Ramonville Saint Agne

**GROUPE 3** 

Du 22 avril au 23 avril 2024

Module 3

Ramonville Saint Agne

**GROUPE 4** 

Du 27 mai au 29 mai 2024

Module 4 Ramonville Saint Agne

GROUPE 5 Le 21 juin 2024

Module 5

Ramonville Saint Agne